

# RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

*Article 1.* — La bibliothèque est ouverte aux étudiants, anciens étudiants, enseignants et anciens enseignants des Beaux-Arts de Paris et au public extérieur dans les conditions prévues à l'article 2 ci-dessous.

*Article 2.* — Le public extérieur à l'École peut accéder à la bibliothèque sur justification de travaux de recherche. La demande doit en être formulée auprès du personnel d'accueil pour l'année universitaire.

*Article 3.* — La bibliothèque est ouverte le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au vendredi de 11 h à 19 h.

*Article 4.* — Les sacs et manteaux doivent être déposés à l'accueil. L'administration ne pourra pas être tenue pour responsable des vols ou détériorations des objets personnels.

*Article 5.* — Les espaces de la bibliothèque sont conçus pour permettre la consultation d'ouvrages et effectuer des recherches. Aucune pratique artistique ne peut y être exercée. Le silence doit être respecté. À cette fin, les téléphones portables doivent être coupés. Par ailleurs, sont interdits toute consommation de boisson ou nourriture et l'accès des animaux.

*Article 6.* — Les livres et documents sont généralement en libre accès. Les cotes fournies par la base de données permettent leur localisation. Certains livres, en réserve ou en accès différé, sont à demander au personnel d'accueil. Les ouvrages doivent être consultés sur place. La consultation des cassettes vidéo et audio s'effectue également sur demande. Un service de prêt de DVD ou ouvrages prêtables est organisé pour les étudiants inscrits à l'École ou les personnels.

Pour obtenir des renseignements sur les modalités de prêt, les étudiants doivent s'adresser à l'accueil. Le coût lié au remplacement d'un DVD, dû à une perte ou à une détérioration sera facturé à l'emprunteur.

*Article 7.* — Il est possible de photocopier les documents sur place. Un scanner est également accessible aux seuls étudiants de l'École. La photocopie et la reproduction numérique de documents sont réglementées par le code de la propriété intellectuelle, et notamment ses articles L.122-10 à L.122-12, R.321-1 et suivants et R.322-1 et suivants, ainsi que par l'arrêté du 13 juillet 2006 portant renouvellement de l'agrément du Centre français d'exploitation du droit de copie. Il est possible de travailler avec un ordinateur portable et de bénéficier d'un accès Wifi.

*Article 8.* — La bibliothèque est placée sous la surveillance permanente du personnel d'accueil chargé de veiller au bon fonctionnement des salles, au respect des consignes de sécurité et à l'application dudit règlement.

*Article 9.* — En cas de manquement à l'une de ces dispositions ou de non respect des espaces et des ouvrages, le Directeur peut être amené à prononcer des sanctions et notamment une suspension du droit d'accès à la bibliothèque.

14, rue Bonaparte  
75006, Paris  
+33 01 47 03 50 00

BEAUX-ARTS DE PARIS

# Guide du lecteur

Les Beaux-Arts de Paris disposent d'une bibliothèque riche de 66 000 documents dont 52 000 ouvrages en libre accès, d'un fond audiovisuel et d'une collection de 90 revues vivantes, qui font référence dans le domaine de l'art contemporain.

## BIBLIOTHÈQUE D'ART CONTEMPORAIN

- Bibliothèque Stratis Andreadis
- Salle multimédia Dorette Karaioussifoglou

La bibliothèque des Beaux-Arts de Paris est un service qui s'adresse en priorité aux étudiants et enseignants de l'École.

Elle est spécialisée en art contemporain.

Le fonds de livres anciens et les imprimés des Beaux-Arts de Paris sont conservés par le service des collections.

# PRÊT DE DOCUMENTS RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE

## CONDITIONS DE PRÊT

Quatre documents maximum pour 2 semaines.

Le prêt est prolongeable une fois, pour une semaine :

- Par un bibliothécaire, sur place ou par téléphone : 01 47 03 54 73 — 01 47 03 52 25 le lundi de 14h à 18h45 et du mardi au vendredi de 11h à 18h45.

- Par l'étudiant lui-même avec ses identifiants Beaux-Arts de Paris.

*Les retours et les prêts sont effectués à l'entrée en présence de l'étudiant.*

*Dans le cas d'un livre ou d'un DVD non rendu, perdu, volé ou abîmé, s'adresser à un bibliothécaire.*

## LIVRES ET DVD EMPRUNTABLES

- La littérature : cotes 800 (salle multimédia)
- La philosophie : cotes 190 (salle multimédia)
- La religion et les mythes : cotes 200 (salle multimédia)
- La psychologie et la psychanalyse : cotes 150 (salle multimédia)
- Les sciences : cotes 500 (salle multimédia)
- Les sciences appliquées : cotes 600 à 630 (salle multimédia)
- Les essais sur l'art : cotes 700.1 (salle Stratis)
- La sociologie et l'anthropologie : cotes 300 à 340 (salle Stratis)
- L'histoire : cotes 900 (salle Stratis)

- Tous les DVD comportant une étiquette « Prêt Ensba »

*Les livres équipés d'un macaron « consultation sur place » ne sont pas empruntables.*

*Les collections à caractère patrimonial ou encyclopédique ne peuvent pas être prêtées : livres et monographies d'artistes, catalogues d'exposition, thèmes dans l'art, mémoires d'étudiants, revues et dictionnaires*

## INFORMATIONS PRATIQUES

### HORAIRES

Le lundi de 14 h à 19 h  
Du mardi au vendredi de 11 h à 19 h  
> Présentation obligatoire des cartes d'étudiants à l'accueil.  
> Dépôt des sacs et des manteaux à l'entrée.

### PUBLIC

- Enseignants et étudiants de l'École
- Lecteurs extérieurs à l'École justifiant de travaux de recherche en art contemporain
- Étudiants PSL
- Adhérent à la NABA

### CONSULTATION SUR PLACE

- En libre accès :
- Livres, catalogues
  - Revues spécialisées
  - DVD, VHS, CD
- Sur demande :
- Archives sonores, ouvrages rares ou fragiles.

### ACCÈS À DISTANCE

Portail de la médiathèque : [www.mediathèque-beauxartsparis.fr](http://www.mediathèque-beauxartsparis.fr)

Le portail propose, outre l'accès au catalogue de la bibliothèque, un certain nombre de ressources : actualités des revues et actualités pédagogiques ou événementielles, bibliographies, nouvelles acquisitions, informations sur les collections, recherche documentaire...

Accès Wi-Fi

### LES LIEUX

#### > Salle Stratis Andreadis (accès libre)

Les ouvrages sont rangés par cote Dewey et les monographies par ordre alphabétique.

- mémoires des étudiants

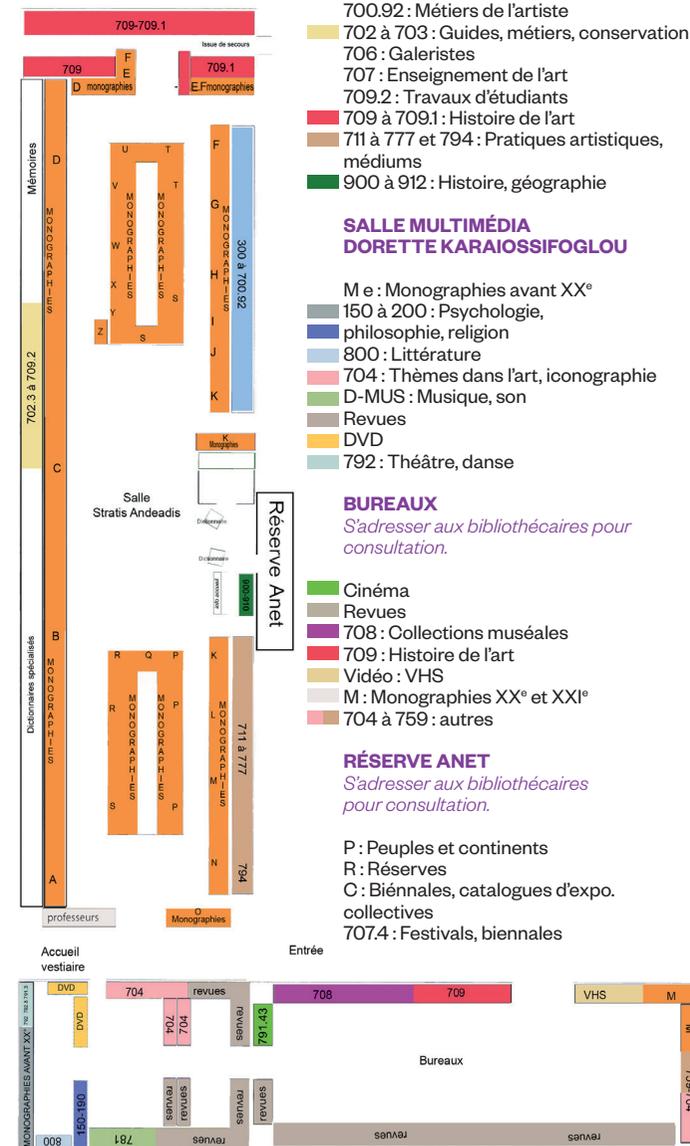
Certaines collections sont en accès indirect, il faut alors s'adresser aux personnels.

cote R : réserve , peuples et civilisations , musées , catalogues antérieurs aux cinq dernières années et certains périodiques.

#### > Salle multimédia Dorette Karaïoussifoglou

- cote M° : artistes avant le XX<sup>e</sup> siècle (classement alphabétique)
- périodiques
- DVD en prêt
- DVD, VHS consultables sur place

## PLAN



*Le plan ci-contre indique la localisation des documents en fonction de leur cote.*